

portant nomination de **Madame Fabienne BERMOND**,
Vice-Présidente du conseil consultatif de la vie communale

Le Maire de la Commune de La Trinité,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2143-2,
- Vu le procès-verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 21 mars 2026,
- Vu l'arrêté de délégation en date du 23 mars 2026 portant délégation de fonctions et de signature à Madame Fabienne BERMOND « dans le domaine du Conseil consultatif de la vie communale »,
- Vu la délibération relative à la modification et au renouvellement du conseil consultatif de la vie communale, en date du 02 juillet 2026, instituant un bureau avec notamment un Vice-Président,
- Considérant que Madame Fabienne BERMOND a été élue conseillère municipale aux élections du 15 mars 2026,
- Considérant que Madame Fabienne BERMOND est conseillère municipale déléguée au conseil consultatif de la vie communale,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Madame BERMOND est nommée Vice-Présidente du conseil consultatif de la vie communale de La Trinité.

ARTICLE 2 : La Vice-Présidente assiste le Président dans l'exercice de ses fonctions au sein du Bureau.

ARTICLE 3 : La Vice-Présidente est nommée pour la durée du mandat.

ARTICLE 4 : Une expédition du présent arrêté sera :

- transmise à Monsieur Le Préfet des Alpes-Maritimes,
- publiée, sous forme électronique, durant deux mois, sur le site de la Commune : villede.latrinite.fr dans la rubrique, affichage légal,
- notifiée à l'intéressé.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera transcrit au registre des arrêtés de la Commune.

ARTICLE 6 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de La Trinité est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Nice, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.



La Trinité, le - 1 SEP. 2026

Ladislav POLSKI,

Maire de La Trinité,

Vice-Président de la métropole Nice Côte d'Azur

Notifié le : 19/09/26
A La Trinité.

Signature de l'intéressée :